

PANORAMA

Cahier thématique



Le contrôle de la
tuberculose bovine : un
défi « Une seule santé »



© hmg/afp

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

Quarante quatre pour cent des pays ont signalé la présence de la tuberculose bovine sur leur territoire entre janvier 2017 et juin 2018, via le Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS). Un quart des pays atteints appliquait l'arsenal complet des mesures de lutte préconisées. Une surveillance accrue et des notifications plus exactes par les Services vétérinaires nationaux contribuent à améliorer les capacités de prévention et de lutte contre la tuberculose bovine à sa source animale.

Entre les mois de janvier 2017 et juin 2018, la tuberculose bovine était présente dans 82 (soit 44 %) des 188 pays et territoires ayant communiqué à l'OIE leur situation au regard de cette maladie. Ce chiffre démontre l'ampleur de sa distribution dans le monde (Fig. 1).

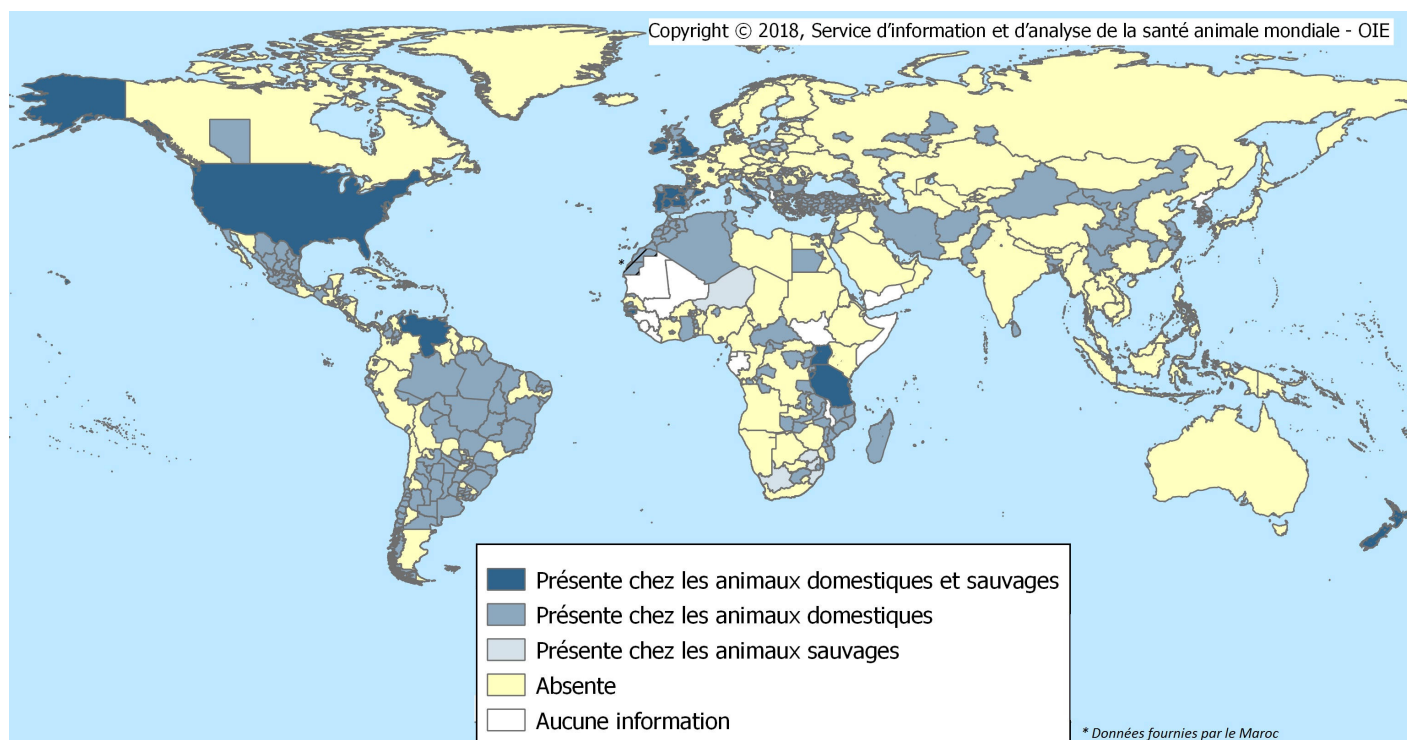


Fig. 1 – Distribution mondiale de la tuberculose bovine en 2017 et au premier semestre 2018

Sur les 82 pays atteints, 29 (soit 35,4 %) ont signalé la maladie aussi bien chez les animaux d'élevage que dans la faune sauvage ; 2 pays (soit 2,4 %) ont notifié la maladie dans la faune sauvage uniquement, tandis que 51 pays (62,2 %) ont déclaré que seuls les animaux d'élevage étaient atteints. Il est à noter également que, sur les 82 pays atteints, 66 (80,5 %) ont fourni des données quantitatives sur les foyers via WAHIS, ce qui traduit un degré de notification relativement satisfaisant de la situation de cette maladie au niveau mondial. La persistance de l'infection chez les espèces sauvages rend la lutte contre la tuberculose bovine particulièrement difficile dans certains pays [1], en raison du rôle potentiellement déterminant que jouent ces espèces en tant que réservoirs et hôtes incidents.

Que fait-on pour lutter contre la tuberculose bovine ?

La mise en œuvre des mesures appropriées est une condition essentielle pour prévenir et maîtriser la tuberculose

bovine à sa source animale et empêcher sa transmission à l'homme ou entre animaux.



© OIE

Une analyse des mesures de prévention et de lutte mises en œuvre contre la tuberculose bovine à partir des données fournies par les pays via WAHIS fait apparaître que 23 % des pays atteints appliquaient l'arsenal complet des mesures de lutte préconisées, à savoir la surveillance active, l'abattage sanitaire total ou partiel (sélectif) et le contrôle des déplacements d'animaux. La majorité (62 %) des pays atteints appliquaient partiellement ces mesures. En revanche, 3 % des pays atteints n'appliquaient aucune mesure et il leur sera nécessaire de renforcer les efforts de lutte.

La plupart (82%) des pays ayant notifié l'absence de tuberculose bovine sur leur territoire ont déclaré appliquer au moins l'une des mesures de prévention préconisées, à savoir la surveillance et/ou les contrôles aux frontières.

L'ensemble de ces données témoignent d'un niveau de vigilance élevé vis-à-vis de la tuberculose bovine dans les pays atteints ainsi que dans les pays non atteints. Comme le souligne la *Feuille de route pour la tuberculose zoonotique* [2], la collecte et la communication de données plus complètes et plus précises constitue l'un des axes à privilégier pour lutter contre la tuberculose zoonotique due à *Mycobacterium bovis*. Les pays sont donc encouragés à maintenir et à améliorer leur niveau de surveillance et de notification en matière de tuberculose bovine.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.1.2912>

DOSSIER

Tuberculose bovine : distribution mondiale et mise en œuvre des mesures de prévention et de lutte d'après les données de WAHIS

MOTS-CLÉS

#carte, #distribution mondiale, #mesures de prévention et de lutte, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (OIE-WAHIS), #tuberculose bovine, #WAHIS.

AUTEURS

Kiyokazu Murai^{(1)*}, Paolo Tizzani⁽²⁾, Lina Awada⁽²⁾, Lina Mur⁽²⁾, Neo J. Mapitse⁽³⁾ & Paula Caceres⁽⁴⁾

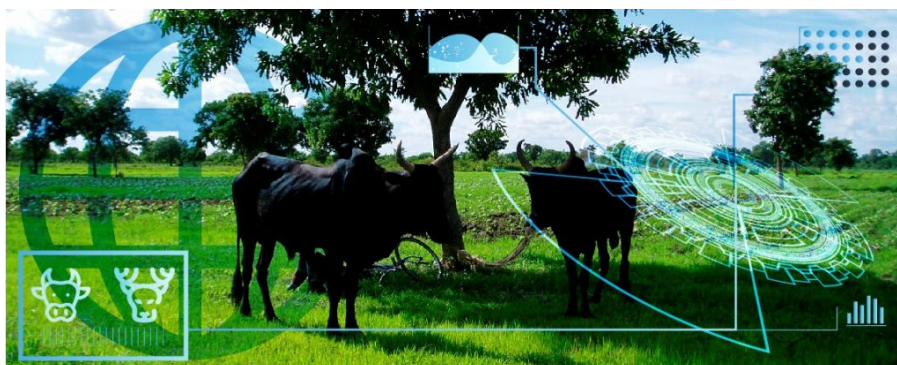
(1) Chargé de mission, Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(2) Vétérinaire épidémiologiste, Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(3) Chef du Service des statuts, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(4) Cheffe du Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

* Contact auteurs : k.murai@oie.int



© P. Bastiaensen

RÉFÉRENCES

1. Palmer M.V. (2013). – *Mycobacterium bovis*: characteristics of wildlife reservoir hosts. *Transbound. Emerg. Dis.*, **60** (Suppl. 1), S1–13.
<https://doi.org/10.1111/tbed.12115>.
2. Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation mondiale de la santé animale (OIE) & Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2017). – [Feuille de route pour la tuberculose zoonotique](#).

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int